

Signalement d'une situation de violence à caractère sexuel dans une Olympiade

Signalement auprès de la personne de confiance de l'Olympiade en question

Madame/Monsieur:

Numéro de téléphone:

Adresse e-mail:

Procédure: checklist de la personne de confiance et prise de notes (important), car celles-ci seront ensuite communiquées auprès du Comité directeur et auprès de la personne de confiance du bureau.

Documents à disposition: concept personnes de confiance, limites, situations à risque

Prise de contact avec le Comité directeur de l'Olympiade en question

Procédure: par mail, par téléphone.

Signalement auprès des personnes de confiance au sein du bureau

Madame Sari Amstutz
s.amstutz@olympiad.ch
+41 31 684 35 38

Monsieur Dominic Schmid
d.schmid@olympiad.ch
+41 31 684 51 68

Procédure: par mail, par téléphone.

Signalement auprès de l'association faitière et constitution d'une Case-Team

- Le directeur ou la directrice du Comité directeur de l'association faitière
- La codirectrice du bureau
- Un membre du Comité de l'Olympiade concernée
- La personne de confiance des Olympiades de la science
- La personne responsable de la communication au sein de l'association faitière

Contacter les services spécialisés pour clarifier les prochaines étapes

Par exemple: l'association Limita ou Espas; Pro juventute; Krisenkompetenz Schweiz (pour toutes les questions de communication)

Clarification des premiers points

- Mise en place de mesures pour protéger la victime
- Recueil des informations (Pas d'enquête personnelle!)
- Décision: le cas doit-il être réglé par le droit du travail (=>Codex des bénévoles) ou le droit pénal (=>Dénonciation)



Si la personne de confiance est concernée (conflit d'intérêts) prévenir directement le-la président-e de l'Olympiade ou la personne de confiance du bureau

